

aujourd'hui. Je puis assurer mon honorable ami et les honorables membres de la Chambre que s'ils désirent la tenue d'une séance à huis clos, nous nous rendrons à leur désir. Cependant, il y a, relativement à une séance à huis clos, une chose qu'il ne faut pas oublier. Le Gouvernement désirera faire venir ici les hauts fonctionnaires en mesure de fournir les renseignements demandés, et, avant d'accorder une séance à huis clos, il serait bon que le Gouvernement sache au moins quelques-unes des questions que les honorables membres voudront discuter.

L'hon. M. HANSON: Je prie le premier ministre de ne pas perdre ceci de vue. Si nous devons tenir une séance à huis clos et à laquelle les chefs du personnel permanent, disons, du ministère de la Défense nationale seront critiqués, il me semble que ces messieurs ne devraient pas être présents. Le ministre est leur porte-parole, et les membres de cette Chambre devraient être libres de dire exactement ce qu'ils ont à l'esprit. Je ne songe à rien en particulier à ce sujet. Personnellement, cet après-midi, je me suis montré disposé à appuyer le ministère et j'ai tenté de l'appuyer dans le passé. J'ai appuyé le ministère en 1922 alors que l'actuel ministre de la Défense nationale pour l'air (M. Power) l'attaquait. Je n'essaie pas de soulever une controverse en ce moment, mais je dis que si nous devons tenir une séance à huis clos, les honorables membres devront être absolument libres et n'être pas gênés par la présence des membres de l'état-major de l'armée canadienne. Je prie le premier ministre de prendre cela en considération.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est précisément ce que j'avais à l'esprit lorsque j'ai dit qu'il serait utile aux ministres de savoir d'avance quels sujets on désire étudier à huis clos. Mon honorable ami comprendra que les questions relatives aux crédits et autres sujets semblables sont des questions de détail auxquelles aucun ministre ne saurait répondre s'il n'a pas ses hauts fonctionnaires à ses côtés. Si l'on désirait, par exemple, discuter du personnel et de la compétence des membres des quartiers généraux, le Gouvernement ne tiendrait pas à les voir présents à ce moment-là.

Je propose que la séance soit suspendue jusqu'à 8 heures ce soir.

(La motion est adoptée.)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

La séance, suspendue à 5 heures et 20 minutes, est reprise à 8 heures.

Reprise de la séance

PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier à la verge noire:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour répondre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session de la dix-neuvième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis l'ouverture de la présente session, nous avons vu la guerre prendre une telle ampleur qu'elle s'étend aujourd'hui dans le monde entier. A mesure que les actes d'agression se sont succédés, ils ont soulevé partout la résistance active des peuples libres. Le mythe de l'isolement national a disparu de la terre. Il est maintenant reconnu que la liberté de chaque nation est liée à la liberté de toutes les nations.

Il y a un peu plus d'un an, les peuples du commonwealth britannique étaient pour ainsi dire seuls, avec la Chine, dans la lutte armée contre les forces qui cherchaient à dominer le monde. Le brave peuple anglais constituait la première ligne des défenseurs de la liberté. La plupart des pays d'Europe étaient prostrés aux pieds des conquérants. La résistance héroïque des peuples de la Yougo-Slavie et de la Grèce, l'arrivée à nos côtés de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la détermination et la puissance militaire des armées de l'Union soviétique et le succès des forces britanniques et alliées en Afrique ont grandement changé la perspective en Europe.

Une situation nouvelle et des plus critiques a été créée en Extrême-Orient par l'agression japonaise et par la déclaration de guerre du Japon aux Etats-Unis, au commonwealth britannique et aux Pays-Bas. L'Allemagne et l'Italie se sont jointes au Japon en déclarant la guerre aux Etats-Unis. En appréciant les conséquences possibles de l'acte du Japon, il convient de tenir pleinement compte de la signification de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre contre les puissances réunies de l'Axe.

Au Canada, depuis quelques semaines, l'aspect mondial du conflit a été marqué par des déclarations formelles de l'existence de l'état de guerre entre le Canada et le Japon, ainsi que, peu auparavant, par des déclarations semblables contre la Hongrie, la Roumanie et la Finlande, dont les gouvernements étaient passés complètement sous la domination nazie. L'action du Canada à cet égard reflétait la solidarité qui maintenant embrasse l'effort de guerre de tous les alliés.

En Grande-Bretagne, en Extrême-Orient, dans les cieux d'Europe et d'Afrique et sur tous les océans du monde, les forces combattantes du Canada défendent la liberté. Les hostilités